

déi Lénk



Luxembourg, le 10 septembre 2012
Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 88 du Règlement de la Chambre des Députés, je désire interpellier le Gouvernement au sujet de la nature des relations d'affaires entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Emirat du Qatar et ses conséquences sur la structure économique et l'indépendance du pays.

Je désire notamment avoir des réponses concrètes aux questions suivantes :

Quel est le paquet d'ensemble négocié entre 2009 et 2011 quant aux différents secteurs de l'économie concernés (Cargolux, BIL, KBL, SES, autres ?) avec l'Emirat du Qatar, respectivement ses agences ou fonds d'investissement ?

Est-ce sur base d'un accord exclusif qu'en septembre 2011 il n'y a pas eu d'appel d'offre pour le reprise de la BIL et qu'un fonds d'investissement qatari a été le seul interlocuteur, faisant ainsi baisser fortement le prix de vente, alors que parallèlement le Luxembourg a dû prendre des engagements exorbitants pour garantir la « bad bank » de la Dexia?

Ne peut-on tirer ici un parallèle avec la reprise des actions de la CARGOLUX par le même fonds qatari, sans appel d'offre non plus, suite à un « accord de portage » qui présuppose toujours un donneur d'ordre occulte ? Le donneur d'ordre n'était-il pas constitué par les mêmes autorités ou fonds d'investissement?

Quelles sont les conséquences à prévoir quant aux restructurations dans les secteurs de l'aviation et financier (notamment fusion à prévoir entre la BIL et la KBL) ?

Quelles sont les contreparties économiques éventuelles à escompter pour le Luxembourg ?

Comment le Gouvernement entend-t-il préserver son indépendance économique et politique en présence d'une influence économique pesante d'un autre Etat qui par ailleurs est loin d'être une démocratie ? Quels éléments de mainmise financière resteront-ils à la disposition de l'Etat luxembourgeois qui semble les abandonner l'un après l'autre au néolibéralisme ambiant?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma parfaite considération.

Serge Urbany

Député